

Séance publique d'information sur le Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal

Montréal, le 6 mai 2015 – Les citoyens et les organismes sont invités à prendre part à une séance publique d'information au cours de laquelle sera présenté le Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal. Ce règlement a été adopté lors de l'assemblée du conseil municipal du 27 avril 2015, par la résolution CM14 0561.

Conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), une séance publique d'information sera tenue par l'intermédiaire de Mme Elsie Lefebvre, présidente de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, désignée par le maire :

Date : le mercredi 13 mai 2015
Heure : 13 h 30
Endroit : salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Objet du projet de règlement

Le projet de règlement vise à encadrer la gestion des frênes sur le domaine privé montréalais afin de limiter la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal. Il précise les mesures qui doivent s'appliquer lors des interventions sur les frênes situés sur le territoire privé montréalais en matière d'abattage, d'élagage, de disposition du bois de frêne et des interventions dans les zones à risques. Le règlement permettra d'harmoniser les efforts réalisés sur le domaine privé et public pour assurer le succès des interventions du plan d'action montréalais de lutte contre l'agrile du frêne.

Inscription et documentation

Au cours de cette assemblée, Mme Lefebvre présentera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Ces personnes et organismes devront s'inscrire sur place trente minutes avant le début de la séance, ou s'inscrire à l'avance au Service du greffe au (514) 872-3000 ou par courriel à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

La documentation présentée en soutien à cette consultation peut être consultée dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, au Service du greffe ainsi que sur le site internet de la commission: www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté est, au **510, rue Gosford**. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les membres de la commission

Mme Elsie Lefebvre, conseillère de la ville, Villeray—St-Michel—Parc-Extension, sera accompagnée des membres de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs qu'elle préside. M. Dominic Perri, conseiller de ville, Saint-Léonard, en assume la vice-présidence pour le volet municipal. La commission regroupe les autres membres suivants : Mme Michèle D. Biron, conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent, Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement, Verdun, Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro, M. Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, Anjou, M. Sylvain Ouellet, conseiller de la ville, Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension et Mme Maja Vodanovic, conseillère d'arrondissement, Lachine.

- 30 -

Source: Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3000
Télécopieur : (514) 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca